

faute de paiement des cotisations municipales (ou autres redevances, suivant le cas) seront vendus par encan public à (ici nommez le lieu) di, le jour de courant (ou prochain) (Lieu.) (Date.)

D. B.

Secrétaire-trésorier du conseil municipal de

(II)

Sec. 59, par. 18.

CERTIFICAT D'UN SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE CONSEIL DE COMTÉ CONSTATANT LE MONTANT REQUIS D'UNE MUNICIPALITÉ LOCALE.

Bureau du conseil municipal du comté de

(Lieu.) (Date.)

MONSIEUR,—Je vous certifie par les présentes qu'en vertu d'un règlement passé par le conseil municipal du comté de (ici insérez le nom du comté) le jour de courant (ou dernier) intitulé : Règlement (insérez le titre ou règlement) il est ordonné que la somme de (insérez la somme) soit prélevée dans la municipalité de la (paroisse, township, etc.; insérez le nom de la municipalité locale) pour les fins du comté mentionnées dans le dit règlement.

G. F.

Secrétaire-trésorier du conseil municipal du comté de

(JJ)

Sec. 59, par. 18.

ÉTAT DE LA VALEUR DE LA PROPRIÉTÉ IMPOSABLE.

Bureau du conseil municipal d (township, paroisse, etc.) de

(Lieu.) (Date.)

MONSIEUR,—Conformément aux dispositions de "l'Acte municipal du Bas Canada de 1860," je vous transmets l'état suivant de la valeur de la propriété imposable dans la municipalité d (township, paroisse, etc.) conformément au dernier rôle de cotisation, tel que finalement révisé.

NATURE DE LA PROPRIÉTÉ.	VALEUR.
Biens immobiliers.....	\$100,888 00
Biens mobiliers.....	\$80,424 00

K. M.

Secrétaire-trésorier du conseil municipal de

A. Z. H. Secrétaire-trésorier du conseil municipal du comté de

(KK)